



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Date de convocation :

06/04/2023

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Naïma METLAINE, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, , Xavier BERAGUAS, Frédéric CRAVO, Maryse NOGUÈS, , Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Clara ROSE, Damien OTON, Yasmine SEBAHOUI, Mélissa OBBIH, Bernard COURCELLE, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, , Georges PERALBA, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Raphaël LOPEZ (pouvoir à Claude AYMERICH), Claudie SERRE (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Armande IGLESIAS (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Caroline MERLE (pouvoir à Jérôme PARRILLA), Danielle POUDADE, (Pouvoir à Caroline PAGÈS), Marielle ALONSO (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

M. Yasmine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/18 : ELECTION DES DELEGUES AU CCAS.

Par délibération du 11 juin 2020, ont été élus les délégués au CCAS.

Suite à la démission de Mme Hérisson, membre titulaire, il s'agit de le remplacer. Dans la mesure où il n'y a pas d'autre membre sur la liste « Pour que vive Ille », il s'agit d'appliquer l'alinéa 3 de l'article L. 123-6 du code de l'action sociale et des familles et donc de réaliser un renouvellement intégral des délégués au CCAS.

Vu les articles L. 1411-5 et L. 2121-21 et suivants du CGCT,

Vu les articles L. 123-6 et L. 123-8 du code de l'action sociale et des familles,

Les listes de candidats sont les suivantes :

Liste 1 :

Sont candidats :

M. Raphaël LOPEZ

Mlle Clara ROSE

Madame Caroline PAGES

M. Thierry COMES

M. Alain DOMENECH

Liste 2 :

Sont candidats :

Monsieur Bernard COURCELLE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

PROCEDE aux opérations de vote :

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

-nombre de bulletins : 29

-nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

-nombre de suffrages exprimés : 29

-nombre de sièges à pourvoir : 5

-quotient électoral (*diviser le nombre de suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir*) : 5.8

Résultats :

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués à la représentation proportionnelle (diviser le nombre de voix de chaque liste par le quotient électoral)	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
Liste 1	24	4		0
Liste 2	5	0		1

DECLARE

Président : William BURGHOFFER (Maire)

Titulaires :

M. Raphaël LOPEZ

Mlle Clara ROSE

Madame Caroline PAGES

M. Thierry COMES

Monsieur Bernard COURCELLE

élus pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune d'Ille sur Tet.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 13 avril 2023

Le Maire



William BURGHOFFER

